



2026-075

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 8 juin à 18h45
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
Présents : 13 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 01/06/2026
Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES,
Sébastien GAGNE, Myriam SAGNARD, Roland SEUX, Sophie
PREYNAT, Valérie GAGNE, Nathalie MICHEL, Maribel VALETTE,
Nicolas REYMOND, Stéphane MAURIN, Violaine MIRMAND.
Absents : Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Christian GIRARD qui a donné procuration à Michel BEGON
Rachel MORELL qui a donné procuration à Nathalie MICHEL
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Valérie GAGNE
Nicolas PASTRE qui a donné procuration à Roland SEUX
Alexis LHOSTE qui a donné procuration à Nicolas REYMOND

Secrétaire de séance : Maribel VALETTE

OBJET : Désignation du correspondant défense de la commune

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la circulaire du ministère des Armées relative à la désignation d'un correspondant défense au sein de chaque conseil municipal ;

Considérant l'intérêt pour la commune de disposer d'un interlocuteur privilégié auprès des autorités militaires et des services de l'État pour les questions relatives à la défense, à la mémoire, à la citoyenneté et au lien Armées-Nation ;

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un correspondant défense pour la commune de Blavozy.

Il propose de désigner Monsieur Nicolas PASTRE pour assurer cette mission.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ **DÉSIGNE** Monsieur Nicolas PASTRE en qualité de correspondant défense de la commune de Blavozy ;
- ✓ **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette désignation aux services compétents ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 08/06/2026
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Maribel VALETTE